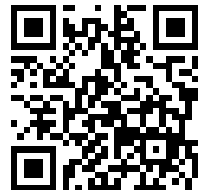

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

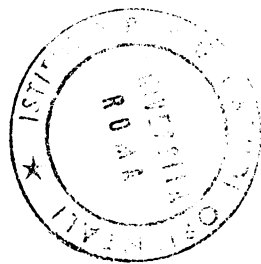
"LA SAPIENZA"
DI ORIENTALI

TEL
C
S

BIOTECA ◇



RHS 86964



REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOGIE
DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE

Publiés par les principaux Archéologues

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

LA
CHRONOLOGIE BIBLIQUE

FIXÉE PAR

LES ÉCLIPSES DES INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES

Par M. J. OPPERT

Tirage à part.

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

LIBRAIRIE ACADEMIQUE — DIDIER et C^o

QUAI DES AUGUSTINS, 35

ET CHEZ

FRANCK, LIBRAIRE,
Rue Richelieu, 67.

AUG. DURAND, LIBRAIRE.
Rue des Grès.

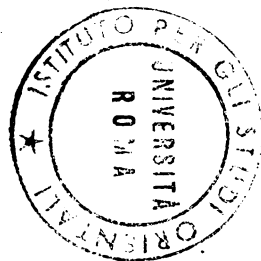
Droits de traduction et reproduction réservés.

LA
CHRONOLOGIE BIBLIQUE

FIXÉE PAR LES ÉCLIPSES
DES INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES

PAR

M. J. OPPERT



Extrait de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PARIS
AUX BUREAUX DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER & C^o
Quai des Augustins, 35

1868

LA
CHRONOLOGIE BIBLIQUE

FIXÉE PAR

LES ÉCLIPSES DES INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES

LETTRE A M. FRANÇOIS LENORMANT

Mon cher ami,

En réponse au concours que, par vos démarches auprès des astronomes, vous m'avez prêté pour la fixation rigoureuse de la chronologie de l'Orient antique, je ne saurais mieux faire que de vous adresser les résultats que j'ai été assez heureux pour obtenir dans mon récent voyage à Londres.

Ce premier petit travail n'a pour but que de préciser les résultats, et je dois laisser à un mémoire plus étendu le soin de développer les preuves qui me forcent ou à corroborer ou à modifier mes anciennes opinions sur un point qui touche de si près à la chronologie biblique.

Mais ce que je puis déjà affirmer, c'est que ces découvertes nouvelles ont complètement établi l'exactitude de la chronologie des livres des Rois. Partout où une difficulté semble s'élever, elle n'est pas dans les chiffres de la Bible, mais dans notre imparfaite connaissance des faits. Vous verrez que l'altération du système historique de ces écrits antiques équivaudrait à un raccourcissement du règne de Napoléon, pour y placer les vingt-neuf ans du règne de Louis XVIII.

J. OPPERT.

Paris, ce 11 septembre 1868.

I

On sait que les Assyriens de Ninive désignaient leurs années d'après les noms de certains personnages que nous nommons, à l'instar des archontes d'Athènes, éponymes. Le nom assyrien qui se trouve dans les indications nombreuses de dates est *limmu* ; mais je ne sais pas si ce terme doit s'entendre de l'archonte lui-même, ou s'il s'applique, ce qui me paraît en effet plus probable, à l'année éponymique. Je le rattache à la racine 𐎎𐎎𐎎, *raccorder, réunir*, à laquelle appartient aussi le mot hébraïque 𐤏𐤍𐤏, *nation*. Je le transcris par 𐎎𐎎𐎎.

Les Babyloniens comptaient par années des règnes de leurs souverains ; l'idée si simple de compter les époques par la distance qui les sépare d'un grand événement, l'usage des ères, en un mot, ne s'est imposé aux hommes que relativement très-tard. Nous savons que les Grecs ne comptaient par olympiades qu'à partir de Timée de Sicile (vers 290), et que la première ère populaire en Grèce fut celle des Séleucides, datant du 1^{er} octobre 313 av. J.-C. (9688 selon ma désignation) (1).

Il devait y avoir un grand nombre de tables qui, pour les exigences de la vie commune, indiquaient la série des éponymes aux citoyens de l'Assyrie. Tous les événements sont comptés à Ninive par des

(1) J'ai exposé dans un petit écrit, encore manuscrit, le grand inconvénient que comporte la manière actuelle de compter par deux séries de dates, à chiffres convergents et divergents. La différence du comput des chronologistes et des astronomes ne fait que l'accroître, et le calcul devient très-incommode, quand il s'agit de compter par mois et par jour dans les nombres décroissants. On aurait donc la ressource, soit du calendrier juif, soit de l'ère de Scaliger ; mais dans l'un des cas il faut ajouter 3760, dans l'autre 4713 aux années de l'ère chrétienne. Personne cependant ne comprendrait si nous parlions des grands principes de 6502, ou des traités de 6528. Il faut donc respecter l'ère chrétienne. Souvenons-nous du comput juif double. L'un compte les millésimes, et fait du 18 août 1868, jour de la grande éclipse, le 30 ab 5628 ; c'est le *grand comput*. L'autre désigne l'année par 628 seulement, on l'appelle *petit comput*. Nous ajoutons donc dans le *grand comput vulgaire* un chiffre *myriadique*, et nous augmentons les chiffres de l'ère chrétienne par 10,000. La mort de César tombe, selon les chronologistes, le 15 mars 44 av. J.-C., selon les astronomes, le 15 mars-43 ; nous disons, le jeudi 15 mars 9957 (julien). Il y aura deux mille ans le 15 mars 1957, ou 11957, avec la conservation du chiffre myriadique.

Les dates sont des dates du calendrier julien ; pour obtenir la concordance grégorienne, il faudrait déduire des dates quelques jours ; le commencement de l'ère de Nabonassar, le mercredi 26 février 747 (9254) julien, serait le 20 février grégorien, et correspondrait exactement au 22 février de notre époque.

éponymes; les contrats, par exemple, les mentionnent, et il fallait donc, ne fût-ce que pour l'exécution des traités privés, savoir à quelle distance du moment présent devait se placer tel ou tel *limmu*, cité dans un document donné. Aussi avons-nous, au Musée Britannique, les fragments de sept tablettes différentes qui se complètent mutuellement; quatre donnent seulement les noms dans leur suite, trois relatent en outre les événements principaux (1) qui signalèrent leur gestion.

Les quatre documents très-fragmentés ne fournissent que des noms alignés les uns après les autres, de temps à autre séparés par des traits que suit ordinairement le nom d'un roi connu. La destination de ces textes est restée longtemps un mystère, jusqu'à ce que la sagacité de Hincks résolut le problème. Personne ne doute de la réalité de la solution, qui se trouve corroborée par des centaines d'applications dans les textes. Pour nous, ces documents avaient encore le précieux avantage de nous fournir, pendant trois siècles, la liste des rois de Ninive.

Mais à peine la découverte était-elle faite (2), que l'auteur de ces lignes aperçut que la liste, telle qu'elle nous était conservée, devait présenter une lacune de quarante à cinquante ans.

Nous avons la suite complète des règnes dont l'époque est incontestable, celle de Sargon et de Sennachérib. Or, en ajoutant tous les noms d'archontes, nous arrivons par les époques d'Achab, de Jéhu et de Hazaël à 835 av. J.-C. Quelle que soit l'autorité qui s'attache à ces documents ninivites, nous devons tenir compte de notre connaissance imparfaite, et nullement nous mettre en désaccord avec des données historiques aussi précises que celles des livres des Rois.

Puis, chose grave, un nom royal, connu par la Bible, était supprimé dans les tables : c'était le roi Phul. De suite, on inventait une foule d'artifices pour rayer ce roi de l'histoire; on voulait le con-

(1) Ces sept documents se composent :

1° Des quatre listes données dans l'ouvrage de MM. Rawlinson et Norris, *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. II, pl. 68, et que nous désignerons comme les Anglais, par 2 B. M. 68, 69.

2° D'un document fruste publié en partie 2 B. M. 52, intitulé : *Principaux officiers du règne de Téglathphalasar II*, et dont un nouveau petit fragment a indiqué à sir Henry Rawlinson le vrai sens (v. *Athenæum*, 1867, mai et septembre). Nous donnerons, pour la première fois, la restitution et la traduction de ce document. Un petit morceau d'un double se trouve également au Musée britannique.

3° D'un document analogue, mais plus développé dans la rédaction, dont seulement quatre éponymes sont conservés, publié 2 B. M. 69.

(2) Voir nos *Sargonides*, p. 15 et précéd.

fondre avec Téglatphalasar, ou le dépouiller de son caractère souverain. Mais c'était inutile, sa suppression expliquait justement la difficulté chronologique.

Phul était Chaldéen, donc il comptait par années de son règne, sans désigner d'éponymes. Les tables, faites pour des Assyriens, ne contenaient absolument que des noms, et rien autre chose. Les Ninivites qui s'en servaient, sans qu'on leur fit l'aumône d'une indication quelconque, pas même d'une suscription, étaient réputés savoir qu'à une certaine époque, avant un certain roi, il y avait eu une prise de Ninive, un règne babylonien, un bouleversement général et une interruption d'éponymies.

Nous verrons par la suite que cette opinion est la seule défendable, quoiqu'elle ait eu contre elle l'autorité de sir Henry Rawlinson. Mais, il faut le dire, l'érudit britannique n'explique ni la disparition du roi Phul, ni la divergence chronologique, et croit devoir passer par-dessus ces objections en suspectant la réalité de la chronologie biblique. Nous ne saurions accéder à cette opinion, et nous soutiendrons la nôtre, précisément à l'aide d'une découverte dont nous sommes redevable à l'éminent érudit anglais.

II

Il est évident que pour se servir de cette liste d'éponymes avec utilité, il faut pouvoir la rattacher à un fait chronologiquement déterminable. D'autre part, il est clair que si cette liste est continue, on n'aura besoin que d'un seul point d'attache; mais si, comme nous le maintenons, la solution de continuité existe, il faudra, pour chacun des deux tronçons, deux points d'attache différents. Mais dans la supposition de la liste continue, il faudra que toutes les dates puissent raisonnablement se subordonner à cette date déterminable.

Or, un point d'attache existe; dans l'année 9 après la séparation qui indique le règne d'*Assour-edil-el*, 91 ans après l'éponymie qui mentionne Achab d'Israël, à côté du dix-huitième nom précédant le règne de Téglatphalasar, on lit:

Dans l'année de Pour-el-salkhē, gouverneur de Gozan, révolte à Libzu. Au mois de Sivan (c'est-à-dire le 30 Sivan) le soleil (1) fut éclipsé.

(1) La traduction par *éclipse* de l'idéogramme « dieu noir, » ou, comme je traduis avec preuves, « ciel de nuit, » appartient à Hincks.

Le mois de Sivan correspond au mois de juin. Or, la liste des éclipses, réputée exacte, du chanoine Pingré, imprimée dans *l'Art de vérifier les dates*, ne fournit que deux éclipses solaires, centrales toutes les deux, auxquelles on puisse appliquer ce fait selon les deux systèmes :

L'une du 15 juin 763 av. J.-C. (9,238);

L'autre du 13 juin 809 av. J.-C. (9,192).

La première, celle que sir Henry Rawlinson a cru pouvoir admettre, fut totale. D'après l'abbé Pingré, elle eut lieu, dans sa plus grande obscurité, vers dix heures un quart du matin (temps de Paris); les données de son calcul m'ont pu faire déterminer que la trace centrale allait depuis la Guyane, le Sénégal, l'Afrique nord-ouest, la mer Egée, la Syrie, la Mésopotamie entre Ninive et Babylone, la Perse, le nord de l'Inde, pour aller s'éteindre au Tibet. Je ne sais pas si des calculs plus récents ont confirmé le tracé résultant du travail du savant congréganiste.

Mais admettons-le un instant, et avouons même que, physiquement, le tracé de l'éclipse centrale suffit aux exigences les plus rigoureuses. Est-il chronologiquement possible? Nous ne le pensons pas.

Ne parlons plus de la suppression de Phul (1), mais commençons par la moindre des difficultés. L'avènement de Sennachérib tombe le 13 Ab de l'année de Pakharbel (2), selon ce calcul au mois d'août 705 (9296). Or, selon le canon de Ptolémée, la dernière année de Sargon finit le 14 février 704 (9297), et puis il y a deux années d'inter-règne, durant jusqu'au 13 février 702 (9299). Nous savons pourtant que l'institution de Bélibus, qui fixe le canon, suivait de très-près l'avènement de Sennachérib; et sans vouloir oublier que les années du canon de Ptolémée sont des années vagues, égyptiennes et factices, nous savons aussi qu'elles ne s'éloignent jamais de six mois de la vérité historique. Donc, voilà déjà une difficulté.

Puis, et ceci est beaucoup plus grave, dans les idées du savant général l'éponymie de Dayanassour, l'année de la mort d'Achab, ou tout au plus celle qui précéda cet événement, tomberait en 854 av. J.-C. Ceux-là même qui ont, contrairement à tous les textes, raccourci le plus la chronologie sacrée, n'ont jamais pu arriver à le fixer en deçà de 881. La mort de Salomon tomberait alors en 932 av. J.-C., et la date la plus basse que même les synchronismes phéniciens

(1) Voir, d'ailleurs, tout ce que nous avons dit sur Phul et Bélibus, *Sargoni-tes*, p. 12, 6.

(2) 2 B. M. 69.

permettent de fixer, est celle de 969 av. J.-C. Il est tout simplement impossible de raccourcir encore de 37 ans ce comput déjà trop diminué.

Donc l'identification de l'éclipse proposée par sir Henry Rawlinson est inadmissible :

A cause de la date de l'avènement de Sennachérib;

A cause de la date qui en résulterait pour la mort de Salomon;

A cause de la suppression du règne de Phul, roi d'Assyrie.

Examinons maintenant la date proposée par nous pour l'éclipse solaire du 30 Sivan de Pour-el-Salkh̄.

III

Cette éclipse est celle du vendredi 13 juin 809 av. J.-C. (9192), 30 Sivan de l'an 2,952 judaïque.

Selon l'abbé Pingré, elle eut lieu à neuf heures trois quarts du matin; elle fut visible en Europe, en Afrique et en Asie, et elle fut annulaire, mais presque totale, pour les lieux de la trace centrale. Les calculs dont il fournit les éléments, établiraient que cette ligne avait commencé au sud-ouest des Açores, aurait traversé ensuite une partie de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, de la Pologne, pour continuer à travers la Russie, le midi du Turkestan, le Tibet jusqu'à Canton. Le phénomène aurait donc été visible à Ninive.

M. Oeltzen, un habile astronome, a calculé cette éclipse (1), et les données rectifiées dues à l'émendation des tables de la lune et du soleil ont établi que, conformément aux calculs du chanoine Pingré, l'éclipse était annulaire, mais qu'elle eut lieu deux heures plus tôt, et que sa trace centrale était plus méridionale. Selon M. Oeltzen, l'éclipse était presque centrale à Ninive, les centres des astres n'y ayant eu qu'une distance de 55 secondes, c'est-à-dire $1/34$ du diamètre solaire apparent. Elle approchait de la totalité, puisque M. Oeltzen fixe sa grandeur à *onze doigts et demi* (11^d.56) et détermine la trace centrale de l'éclipse annulaire au sud de Ninive.

Donc, l'éclipse du 13 juin 809 (9,192) remplit les conditions voulues.

• Déduisons maintenant les faits historiques.

Disons de suite que la question de la détermination exacte des éponymies à partir de Téglatphalasar reste complètement ouverte.

(1) Nous regrettons de ne pas pouvoir ajouter ce travail au nôtre.

Nous n'avons donc à nous occuper que de faits antérieurs, et limités par la fin du règne d'Assourlihhis.

L'éponymie de Dayanassour est donc fixée en 900, et la date exacte du commencement de l'expédition de Salmanassar contre Achab et ses auxiliaires, 13 Iyar de Dayanassour, au mois de mai 900 (9101). C'est donc vers 899 que nous devons placer la mort d'Achab, date établie par M. de Saulcy. La mort de Salomon eut donc lieu vers 978 av. J.-C., date qui se rapproche également de celles qui sont adoptées généralement.

La dernière éponymie de l'ancien empire eut lieu en 792; M. de Saulcy avait fixé la première destruction de Ninive à 788 av. J.-C., et même cette date peut se soutenir (1), en tenant compte des quatre ans qui se placèrent entre la révolte des sujets du roi d'Assyrie, selon Diodore (II, 25-27), et le sac de Ninive.

Nous avons encore une autre confirmation, et celle-là tirée des textes assyriens. Le roi Sardanapale III (*Asur-na ir-habal*) s'exprime ainsi sur le début de son règne :

Ina surrat sarrutiya ina mahrē paliya sa Samsu
 In initio regni mei, in priore anno meo (factum est) ut sol,
dayan kibrūti šalulsu iāba eliya iskun va ina kus'sū rabis usib.
 arbiter plagarum, obscuracionem suam faustam supra me fecit et in throno magnifice consedi.

אן שרה שרותי אן מחרי פלי ששמשא דין כברחא צללשו
 טבא עלי ישכן ואן כסא רבש אשב

« Au commencement de mon règne, dans ma première période annuelle, il arriva que le Soleil, l'arbitre des régions célestes, jeta sur moi son obscurissement propice; avec puissance, je m'assis sur le trône. »

Evidemment, il s'agit ici d'un phénomène céleste, coïncidant avec l'avènement du roi. Ce ne pourrait être une éclipse complète, car un pareil phénomène n'était guère regardé comme propice. Mais le mot *šalul* (2), surtout à cause des idéogrammes qui lui sont substitués

(1) M. F. Lenormant a fait cette remarque judicieuse.

(2) Le mot *šalul* est substitué à l'idéogramme : Dieu, *obscurissement*; le second sign. compliqué est interprété par les mots « obscurités, » *šalme*, עֲלֵבָר (2 B. M. 49, 42), et « dépérir, » אָבַח (2 B. M. 48, 8) ou נֶאֱחָק (*ib.*, 48, 6 et *passim*). Le groupe rendu par *šalul*, עֲלֵל (1 B. M. 18, 44), est identifié avec *astre noir* (2 B. M. 49, 42). Nous voyons que M. Norris (*Dict. assyr.*, p. 348) traduit comme nous : *his beneficent shade on me he threw*.

dans quelques exemplaires du texte, ne comporte que le sens d'une obscuration partielle ou totale. Ce n'est qu'à une éclipse très-peu visible à Ninive qu'on puisse appliquer cette expression de « propice. »

L'avènement de Sardanapale III ayant eu lieu 421 ans avant l'éclipse de 809, il nous reste à examiner si avant la fin de l'archontat, c'est-à-dire *avant l'automne de 930 av. J.-C. (9071)*, un phénomène remplissant les conditions déterminées se produisit. En effet, il y eut une éclipse totale le 2 juin 930, à deux heures trois quarts du soir, dont la trace centrale s'étendait, selon le chanoine Pingré, depuis Mazatlan, les États-Unis, le Labrador, le nord de l'Europe, jusqu'en Turkestan. L'éclipse a donc dû être faiblement visible à Ninive, et il n'est pas possible qu'au mois de juin, dans l'après-midi, elle ait pu échapper à la population, quelque minime que fût l'obscuration partielle, surtout quand, prévenue, elle cherchait peut-être un *portentum* pour augurer du règne nouveau.

Nous pouvons donc fixer la date de l'avènement du rénovateur de Calah (Nimrond), au mois de Sivan d'*Asursezibanni*, soit le 2 juin 930 av. J.-C.

Quant aux dates en deçà de la lacune, nous les établirons plus utilement après l'exposition des listes éponymiques, d'autant plus que nous ne pouvons pas procéder avec la rigueur dont une éclipse solaire nous permet d'user.

VI

Avant de donner la nomenclature des archontes et les événements qui s'y rattachent, nous devons nous arrêter un instant pour développer un point d'un haut intérêt pour le calendrier judaïque et chrétien.

On sait que les Juifs, et les chrétiens pour le cycle pascal, procèdent par un comput lunaire. Les Israélites ont, pendant la durée du second temple, d'abord accepté le cycle de Méton, de 19 ans équivalant à 235 lunaisons, et plus tard le cycle rectifié de Callippe, qui se forme de quatre périodes métoniennes, soit de 76 ans, auxquels on retranche un jour. Les noms des mois judaïques du premier temps, les mois phéniciens, sont perdus pour nous; depuis l'exil de Babylone, les Juifs se sont servis, jusqu'à nos jours, des noms babyloniens, et ce sont ces noms que nous lisons déjà dans les livres de Zacharie, d'Esther, d'Esdras et de Néhémie. Mais ces termes étaient tout aussi étrangers à la langue assyrienne qu'ils le sont à l'idiome

des Hébreux, et nous ne savons pas encore leur origine. Voici les expressions assyriennes et hébraïques :

<i>Assyrien.</i>	<i>Hébraïque.</i>
Nis'annu.	Nisan.
Airu.	Iyar.
S'ivanu.	Sivan.
Duz ⁿ .	Tammouz.
Abu.	Ab.
Ululu.	Eloul.
Tasritu.	Tisri.
Arahsavna.	Marchesvan.
Kis'ilivu.	Cislev.
Tēbitu.	Tebet.
Sabaṭu.	Sebat.
Addaru.	Adar.
Magru sa Addari.	Veadar (mois intercalaire) (1).

Nous nous servons dans la désignation des mois assyriens de leurs équivalents hébraïques.

Dans la Bible, Nisan est le premier mois, Tisri le septième, et ainsi l'année religieuse commence avec l'époque qui correspond à peu près à l'équinoxe du printemps. Mais depuis que les Juifs ont une ère, leur année prend pour point de départ le septième mois, conformément à une vieille croyance remontant à Babylone, que le monde ait été créé à l'équinoxe d'automne. La République française a suivi les mêmes errements. Par exemple, l'année 5629 commence le 17 septembre 1868, pour finir le 5 septembre 1869; le septième mois de 5629 tombe ainsi six mois avant le premier de cette même année. Le comput qui compte les années d'un équinoxe d'automne jusqu'à l'autre, s'appelle l'année civile.

Or, une pareille distinction a existé chez les Assyriens, et c'est d'eux que les Juifs l'ont reçue. Notamment, les éponymies vont de Tisri à Eloul, et non de Nisan à Adar. Ainsi l'éponymie de l'éclipse de juin 809 (9192) a commencé en septembre 810 (9191).

(1) Nous ne savons pas comment les Assyriens intercalaient leurs mois pour arriver à une concordance exacte de l'année lunaire avec l'année réelle. On trouve aussi des mois interpolés après Eloul (par exemple, K, 160), où on parle d'un *second Eloul*, ce qui prouverait encore pour le commencement de l'année avec Tisri.

Des faits précis établissent cette curieuse coïncidence des usages juifs et assyriens.

Salmanassar III dit (1), dans l'inscription de l'obélisque de Nimroud, que, dans l'éponymie de Dayanassour, il franchit l'Euphrate, et qu'il fit une expédition dans la haute Arménie. Dans la même année, il descendit à Koullar. Dans sa cinquième année à lui, qui suivait ces faits, il soumit d'autres peuplades du Kurdistan. Puis, dans sa sixième année, il franchit le Balikh (Belias), s'avança vers la Syrie et battit Bin-idri (Benhadad) de Damas.

Or, la stèle retrouvée aux sources du Tigre (2) relate cette campagne avec plus de détails, bien précieux pour nous, puisque Achab d'Israël y figure comme auxiliaire de Benhadad. Elle ajoute le fait nouveau qu'il quitta Ninive le 13 Iyar de Dayanassour; nous n'avons pas besoin d'insister sur l'impossibilité d'achever les deux campagnes précédentes en six semaines. Les fonctions de Dayanassour avaient commencé depuis sept mois et demi, temps à peine suffisant pour mener à bonne fin les deux expéditions.

Un autre exemple est celui-ci :

Une pièce d'intérêt privé, conservée au Musée Britannique, est datée du 30 Tebet de l'année de *Mannu-ki-Bin* (3), l'an 22 de Sennachérib, roi d'Assyrie.

Or, Sennachérib monta sur le trône le 13 Ab de l'année de Pakharbel, en août 704 (9297). Si l'année éponymique avait commencé avec le mois de Nisan, le 30 Tebet de la première année du roi aurait été le 30 Tebet de Pakharbel. Le nom de *Mannu-ki-Bin* devrait donc se trouver le vingt et unième après le nom cité. Mais cela n'est pas; *Mannu-ki-Bin* n'est que le vingt-deuxième après Pakharbel.

Donc, le 13 Ab est encore à Pakharbel; mais le premier Tisri appartient déjà à l'éponymie suivante, celle de Nabou-souloum-nipous (Nébo, nous avons fait la paix), commençant six semaines après, et ainsi le mois de Tebet de l'an 1 de Sennachérib sera déjà compris dans cette période.

Nous croyons donc que le mot *sanat*, שנה, s'applique à l'année courant de Nisan à Adar, et que *limmu*, לַמָּוֶל, indique l'année comptée de Tisri à Eloul. Une autre expression, *palu*, « glaive, »

(1) Voir *Exp. en Més.*, t. I, p. 343.

(2) Nous avons parlé de cette stèle dans notre *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 139 et suiv. Ce document contient plusieurs choses curieuses, entre autres la première mention de l'étain, nommé *kasazatirra*.

(3) *Mannu* est écrit idéographiquement dans cette pièce.

est employée par les rois eux-mêmes pour indiquer leurs années de règne comptées des anniversaires de l'avènement (1). Dans beaucoup de passages, il est impossible d'interpréter ce mot autrement que comme une mesure de temps.

V

Nous donnerons maintenant la liste des éponymes rectifiée et complétée (2), fixée conformément à l'indication si précieuse des phénomènes célestes. Les noms des éponymes, qui presque tous expriment une phrase, seront transcrits selon notre système de translittération interlinéaire, pour les donner avec toute la rigueur nécessaire, quoique dans le corps de nos développements nous leur conservions une forme plus francisée.

Les chiffres indiquent l'année chronologique avant J.-C., et il est bien entendu que les premiers mois du *limmu* tombent déjà dans l'année précédente.

Les données historiques sont ajoutées par nous d'après les inscriptions, sauf depuis l'année 862 jusqu'à 726, où nous donnons la première traduction d'une inscription à laquelle sir Henry Rawlinson a assigné son caractère, et que nous offrons, pour la première fois, dans sa forme restaurée.

(1) Comme dans le texte de l'obélisque que nous venons de citer, et où il y a *deu pale* dans une seule année éponymique.

(2) Nous avons pu rectifier cette liste par les trouvailles faites par M. Coxe au Musée Britannique, et qui n'ont pas été publiées (2 B. M. 68 et 69). Plusieurs lacunes ont été très-heureusement comblées. Quant à la transcription, nous avons substitué au nom divin *Hu* celui de *Bin*; nous maintenons le nom de Ninip, quoique probablement il ne se prononçât pas ainsi. Les rares divergences que le lecteur apercevra entre les listes, proviennent, ou de la restitution matérielle du texte, ou du progrès de nos études.

Nous ne disons rien ici sur la traduction des noms, qui sont quelquefois des phrases impératives, par exemple : *Pur-el-Salhē*, פאר-אל-שלח, « honore le dieu des remparts, » i. e. Ninip (Mars), ou *Sulum-Bel-la-habal*, שלום-בעל-לא-חבל, « ne lèse pas la paix de Bel, » ou *Sulum-Bel-la-asma*, « ne pêche pas contre la paix de Bel. » Plus souvent ce sont des prières adressées aux dieux, ayant pour objet la protection du pays, du roi, de la famille, la prospérité des enfants, etc. Voir la liste assyrienne très-curieuse de certains noms propres (2 B. M. 63 et 64)

Listes des éponymes.

..... Règne de Salmanassar II (?) (1).

Salman-asir.

Nabu-eri.

.....

Règne de Bêlochus III.

951. Bin-liḥḥis.

.....

9063. 938. Ninip-zarme.

9064. 937. Damgate-Asur ?

9065. 936. Limin (?) - Asur-la-durus (2).

9066. 935. Tuklat-Ninip (3), roi d'Assyrie.

9067. 934. Takkil-ana-beliya (4).

9068. 933. Abu-malik (5).

(1) D'un très-petit fragment communiqué par M. Coxe.

(2) Ne recherche pas l'ennemi d'Assour.

(3) Nous avons laissé l'ancienne transcription de *Ninip*, quoique nous doutions de plus en plus de cette prononciation de l'idéogramme divin, composé des trois signes : « Dieu, » *Nin* (prononciation phonétique) et *ip* (pron. ph.). Le dernier signe pour- tant a la valeur secondaire de *dar*. Le signe *nin* a la valeur de « souveraine, » et pa- rait avec cette acception dans les noms de déesses ; mais elle ne peut être admise ici, car l'Hercule assyrien est un dieu mâle. Cette circonstance militerait même pour la prononciation de *Ninip*, aussi bien que le passage du Talmud (*Iomā*, p. 10) où figure la ville de Nuffar sous le nom de נופר ננפי, Nuffar de Ninip. Mais j'ai de fortes raisons pour croire que ce dieu, en dehors de son nom de Samdan, צמדן, Šimdan, est identique au dieu אדר, qui figure plusieurs fois dans la Bible, comme nom de divinité de Sippara (II Reg. XVII, 31), et dans le nom d'homme d'Adramé- lech, fils de Sennachérib (II Reg. XIX, 37). Les listes des divinités donnent une trentaine de noms applicables à ce dieu Hercule ; l'un d'eux est Samdan, mais ce n'est pas le nom usuel. Un autre des équivalents signifie aussi « fer, » פרוזל, *par- zillu*. On comprend les hésitations que nous éprouvons en l'absence d'une expres- sion phonétique de ce nom divin, et nous n'osons pas encore substituer *Adar* à *Ninip* dans les noms propres.

(4) Crois à mon seigneur.

(5) L'idéogramme que nous avons jusqu'ici transcrit *iluya* se compose de trois signes, dont la valeur phonétique serait *An a a*. Le premier est le signe « dieu, » les deux *a a* (prononcés *ai* déjà par M. de Longpérier en 1847) indiquent le suffixe hébreu qui marque la provenance, ou la première personne, comme aussi en hébreu. Ce serait donc comme le mot hébreu *elohi*, ou « divin » ou « mon dieu. » Mais des con- sidérations d'une autre nature m'ont fait voir que les trois signes forment un seul

9069. 932. Ilu-milki.
 9070. 931. Iarī.
 9071. 930. Asur-sezibanni (éclipse solaire du 2 juin 930).
-
9072. 9-9. Asur-našir-habal, roi d'Assyrie.
 9073. 928. Asur-idin.
 9074. 927. Damiktia-tuklat.
 9075. 926. Sa-Nalbar-damqā.
 9076. 925. Dagan-bel-usur.
 9077. 924. Ninip-piya-usur.
 9078. 923. Ninip-bel-usur.
 9079. 922. libur.
 9080. 921. Samas-yupahar.
 9081. 920. Marduk-bel-kumūa.
 9082. 919. Qurdi-Asur.
 9083. 918. Asur-lih.
 9084. 917. Asur-natkil.
 9085. 916. Bel-mudammiq.
 9086. 915. Dayan-Ninip.
 9087. 914. Istaru-mudammiqat ?
 9088. 913. Samas-nuri.
 9089. 912. Mannu-edil-el-ana-el.
 9090. 911. Samas-bel-usur.
 9091. 910. Ninip-malik.
 9092. 909. Ninip-ediranni.
 9093. 908. Asur-malik.
 9094. 907. Marduk-izka-dannin.
 9095. 906. Tab-Bel.

idéogramme complexe, dont la valeur est « roi, » et en même temps un nom divin assyrien et sémitique. Le dieu est associé au soleil, et identifié à un autre idéogramme, dont les termes sont *dieu, grand*.

Une glose d'un syllabaire explique « *An a a,* » par « *An a a,* des hommes. » Puis *a a* est rendu par « père » (2 B. M. 32, 59), et le mot « père » expliqué par *maliku* (K. 197). Nous lisons donc la glose : *Malik, malik nise,* « le dieu *Malik,* roi des hommes. » Puis l'idéogramme figure comme nom divin dans le nom édomite que nous lisons : *Malik-rammu,* « Moloch est sublime, » מלכרם en hébreu (Prism Senn., II). Le dieu *A. A.* est donc le *Molech, Moloch* ou *Milcom* des Assyriens.

9096. 905. Sar-ur-nisi.

9097. 904. Salman-asir, roi.
 9098. 903. Asur-bel-kaïnini.
 9099. 902. Asur-banāya-uşur.
 9100. 901. Abu-ina-hekal-lilbur (1).
 9101. 900. Dayan-Asur.
 9102. 899. Samas-abuya.
 9103. 898. Samas-yukin.
 9104. 897. Bel-banuya.
 9105. 896. Nun-sulum-libus.
 9106. 895. Marduk-halik-pani.
 9107. 894. Pur-il-raman.
 9108. 893. Ninip-yukin-nisi.
 9109. 892. Ninip-inaddin.
 9110. 891. Asur-banuya.
 9111. 890. Tab-Ninip.
 9112. 889. Takkil-ana-sar.
 9113. 888. Bin-urhanni.
 9114. 887. Bel-abuya.
 9115. 886. Sulum-Bel-la-habal.
 9116. 885. Ninip-kibs'i-usur.
 9117. 884. Ninip-malik.
 9118. 883. Qurdi-Asur.
 9119. 882. Nire-sar.
 9120. 881. Marduk-mudammiq.
 9121. 880. Iahalu.
 9122. 879. Ululāi.
 9123. 878. Sar-pati-bel.
 9124. 877. Nirgal-malik.
 9125. 876. Humbā.
 9126. 875. El-yukin-ah.
 9127. 874. Salman-asir, roi d'Assyrie.

(1) Que le père vieillisse dans le palais.

9128. 873. Dayan-Asur, tartan.
 9129. 872. Asur-banuya-usur.
 9130. 871. Iahalu.
 9131. 870. Bel-banū.

-
9132. 869. Samas-Bin, roi d'Assyrie.
 9133. 868. Iahalu.
 9134. 867. Bel-edil-el.
 9135. 866. Ninip-upla.
 9136. 865. Samas-malik.
 9137. 864. Marduk-malik.
 9138. 863. Asur-banuya-usur.
 9139. 862. Sar-pati-bel, de Nisibin, vers le pays de Zarāt (1).
 9140. 861. Bel-balatu, de, vers la ville de Diri. Malik (Moloch) alla à Diri.
 9141. 860. Musiknis, du pays de Kurrur, vers Ihs'ana.
 9142. 859. Ninip-bel-usur, de . . . au pays. En Chaldée.
 9143. 858. Samas-qumma, d'Arrapha, vers Babylone.
 9144. 857. Bel-qaṭ-ṣabat de Mazamua, au pays.

-
9145. 856. Bin-lihhis, roi d'Assyrie, vers le pays des fleuves (Haute-Arménie?).
 9146. 855. Marduk-malik, grand tartan, vers Gozan.
 8147. 854. Bel-edil-el, préfet du palais, vers le pays de Van.
 9148. 853. Sil-el, chef des eunuques, vers le pays de Van.
 9149. 852. Asur-takkil, ministre, vers le pays d'Arpad.
 9150. 851. El . . . , gouverneur du pays, vers Hazaz.
 9151. 850. El-halik-pani, de Reseph, vers la ville de Ba'li.
 9152. 849. Asur-ur-nisi, d'Arrapha, vers la mer. Épidémie (2).

(1) C'est ici que commence le document restitué du 2 B. M. 52. — Le *de* signifie « préfet de, » ce qui est sur d'autres documents.

(2) Je ne sais si M. Rawlinson a en vue ce mot quand il parle des mentions de tremblements de terre. Le mot est *mutanu* et expliqué idéographiquement par *mortalité* (2 B. M. 36, 5); il se rattache à מוֹת, *mourir*. Les Babyloniens enregistraient aussi bien les épidémies que les éclipses et les tremblements de terre (voir Diod. de Sic., II).

9153. 848. Ninip-malik, de la ville d'Ahi-Zuhina, vers Hubuskia.
9154. 847. Nire-sar, de Nasibin, vers le pays des fleuves.
9155. 846. El., d'Amid, vers le pays des fleuves.
9156. 845. Mutakkil-Asur, vers la ville de Lūsia.
9157. 844. Bel-tarsi-nalbar, de Calah, vers le pays de Namri.
9158. 843. Asur-bel-ušur, de Kurrur, vers Mansuat.
9159. 842. Marduk-sadūa., au pays, vers la ville de Dēri.
9160. 841. Kin-abuya, de Tushan, vers Dēri.
9131. 840. Mannu-ki-Bel, de Gozan, vers le pays des fleuves.
9162. 839. Musallim-Ninip, de Tillē, vers le pays des fleuves.
9163. 838. Bel-basāni, de Mehinis, vers Hubuskia.
9164. 837. Kima-Samas, de la ville d'Is'ana, vers le pays d'Ītūa.
9165. 836. Ninip-halik-pani, de Ninive, vers le pays des fleuves.
9166. 835. Bin-musammir, de Kal-napsat, vers le pays des fleuves.
9167. 834. Šil-Istar Jubilé.
9168. 833. Balatu, vers le pays des fleuves. Nabo entra dans son nouveau temple.
9169. 832. Bin-yuballit, de Muzamūa? vers le pays de Ki. . .ki.
9170. 831. Marduk-sar-ušur, vers Hubuskia. Malik alla à Dēri.
9171. 830. Nabu-sar-ušur, de Tushan (?), vers Hubuskia.
9172. 829. Ninip-našir, de Mazamūa, vers Itūh.
9173. 828. Nalbar-lih, de Našibin, vers Itu.
9174. 827. Salman-asir, roi d'Assyrie, vers l'Arménie.
9175. 826. Il-samsi-el, tartan, vers l'Arménie.
9176. 825. Marduk-urhanni, chef des eunuques, vers l'Arménie.
9177. 824. Bel-mustesir, préfet du palais, vers l'Arménie.
9178. 823. Nabu-kun-yukin, ministre, vers Ituh.
9179. 822. Pan-Asur-la-har, gouverneur du pays, vers l'Arménie.
9180. 821. Istar-ah-téessiss, de Reseph, vers le pays d'Erini.
9181. 820. Istar-duri, de Našibin, vers l'Arménie, vers Namri.
9182. 819. Mannu-ki-Bin, au pays, vers Damas.
9183. 818. Asur-bel-ušur, de Calach, vers Hadrah.

9184. 817. Asur-edil-el, roi d'Assyrie, vers Gananat.
9185. 816. Samsi-el, tartan, vers la ville de Surat.
9186. 815. Bel-malik, d'Arrapha, vers le pays d'Itu.
9187. 814. Habliya, de Mazamua, au pays.
9188. 813. Qurdi-Asur, de la ville d'Ahi-Zubina, vers Gananat.
9189. 812. Musallim-Ninip, de Tille, vers le pays des fleuves.
9190. 811. Nabū-yukin-nisi, de Kirrur, vers Hadrah. Épidémie.
9191. 810. Šidqi-el, du pays de Tushan, au pays.
9192. 809. Pur-el-salḥē, de Gozan Révolte à Libzu. En Sivan, éclipse de soleil.
9193. 808. Tab-Bel, d'Amed. Révolte à Libzu.
9194. 807. Ninip-bel-usur, de Ninive. Révolte à Arrapha.
9195. 806. Laqibu, de Kal-napsat. Révolte à Arrapha.
9196. 805. Pan-Asur-la-habal, d'Arbèles. Révolte à Gozan. Épidémie.
9197. 804. Bel-takkil, d'Is'ana, contre Gozan. Paix dans le pays.
9198. 803. Ninip-idin, de la ville de Satban, au pays.
9199. 802. Bel-sadua, de Parnunna, au pays.
9200. 801. Kīs'u, de Mehinis, vers Hadrah.
9201. 800. Ninip-muzibani, de la ville de Rimus'i, vers Arpad. Retour d'Ellassar.
-
9202. 799. Asur-liḥhis, roi d'Assyrie, au pays.
9203. 798. Samsi-el, tartan, au pays.
9204. 797. Marduk-sallimanni, préfet du palais, au pays.
9205. 796. Bel-edil-el, chef des eunuques, au pays.
9206. 795. Samas-kin-dugul, ministre, vers Namri.
9207. 794. Bin-bel-yukin, gouverneur du pays, vers Namri.
9208. 793. Sin-sallimanni, de Reseph, au pays.
9209. 792. Nirgal-našir, de Našibin. Révolte à Calah.
-
9257. 744. Nabu-bel-usur, d'Arrapha. Le 13 Iyar, Teglatphalasar s'assit sur le trône, puis il alla vers les bords du fleuve.
9258. 743. Bel-edil-el, de Calah, vers le pays de Namri.

9259. 742. Tuklat-habal-asar, roi d'Assyrie, dans la ville d'Arpad. Massacre de l'Arménie. Dénombrement.
9260. 741. Nabu-danninanni, tartan, vers Arpad.
9261. 740. Salman-bel-usur, préfet du pays, vers la même. Pendant trois ans, siège.
9262. 739. Nabu-ediranni, chef des eunuques, vers Arpad.
9263. 738. Sin-takkil, ministre, vers le pays d'Ullarba, la ville de Birtu. Ravages.
9264. 737. Bin-bel-yukin, gouverneur du pays; il assiège la ville de Gultani.
9265. 736. Bel-turşanni, de Reseph, vers le pays des fleuves.
9266. 735. Ninip-malik, de Naşibin, vers le pied du mont Na'al.
9267. 734. Asur-sallimanni, d'Arrapha, vers l'Arménie.
9268. 733. Bel-edil-el, de Calah, vers la Palestine.
9269. 732. Asur-danninanni, de Mazamūa, vers Damas.
9270. 731. Nabu-bel-usur, de la ville de S'imee, vers Damas.
9271. 730. Nirgal-yuballit, d'Ahi-Zugina, vers la ville de Sapiya.
9272. 729. Bel-ludari, de Tille, au pays.
9273. 728. Naphar-el, de Kurrur. Le roi prit les mains de Bel.
9274. 727. Dur-Asur, de
-
9275. 726. Bel-kas'-bel-usur.
9276. 725. Marduk-bel-usur.
9277. 724. Mahdie.
9278. 723. Asur-halli.
9279. 722. Salman-asir, roi d'Assyrie.
-
9280. 721. Ninip-malik.
9281. 720. Nabu-taris.
9282. 719. Nabu-izka-dannin.
9283. 718. Sar-yukin, roi d'Assyrie.
9284. 717. Zir-bani.
9285. 716. Tab-sar-Asur.
9286. 715. Tab-sil-asar.
9287. 714. Takkil-ana-Bel.
9288. 713. Istar-duri.

9289. 712. Asur-bani.
 9290. 711. Sar-tursanni.
 9291. 710. Ninip-halik-pani.
 9292. 709. Samas-bel-usur.
 9293. 708. Mannu-ki-Asur-lih, préfet de Tille.
 9294. 707. Samas-yupahar.
 9295. 706. Sa-Asur-dubbu, gouverneur de Tushan. Le 22 Tisri, consécration des dieux de Dur-Sargon (1).
 9296. 705. Mutakkil-Asur, préfet de Gozan. Le 6 Ab, Dur-Sargon.
 9297. 704. Pa-har-Bel, préfet d'Amid... Assassinat de Sargon. Le 12 Ab, avènement de Sennachérib.

-
9298. 703. Nabu-sulum-nipus, préfet de Ninive.
 9299. 702. Kannunai.
 9300. 701. Nabu-lih, préfet d'Arbèles.
 9301. 700. Hananu.
 9302. 699. Metunu, préfet d'Is'an.
 9303. 698. Bel-sar-usur.
 9304. 697. Immu-sar.
 9305. 696. Asur(?)-dur-usur.
 9306. 695. Sulmu-ana-Bel.
 9307. 694. Asur-bel-usur.
 9308. 693. El-ittiya.
 9309. 692. Idin-ahē.
 9310. 691. Zazaya, préfet d'Arpad.
 9311. 690. Bel-tursanni.
 9312. 689. Nabu-yukin-ah.
 9313. 688. Gihilu.
 9314. 687. Idin-ahē.
 9315. 686. Sin-ahē-irib, roi d'Assyrie.
 9316. 685. Bel-tursanni.
 9317. 684. Asur-danninanni.
 9318. 683. Sar-zir-eli.

(1) D'après un petit fragment 2 B. M. 69.

9319. 682. Mannu-ki-Bin, préfet de Kullab.
 9320. 681. Nabu-sar-usur.

9321. 680. Nabu-ahē-issis, Avènement d'Assarhaddon.
 9322. 679. Dananu, préfet de Mazamua.
 9323. 678. Dan-imm̄ini.
 9324. 677. Nirgal-sar-usur.
 9325. 676. Abu-ramu.
 9326. 675. Bamba.
 9327. 674. Marduk-ahē-idin.
 9328. 673. Sar-nuri.
 9329. 672. Atar-el, préfet de Lahir.
 9330. 671. Nabu-bel-usur.
 9331. 670. Tebitaï.
 9332. 669. Sulum-bel-la-asma.
 9333. 668. Samas-kasid-aïbi.
 9334. 667. Sakan-la arme.
 9335. 666. Gabbaru.
 9336. 665. Tebitaï.

 Bel-nahid.
 Him-Sin.
 Irbaelaï.
 Girzabuna.
 S'ilim-Asur.

 652 (1). Sa-Nabu-kat.
 651. Balazu.
 650. Milki-ramu.
 649. Dayaṇu.
 648. Asur-nasir.
 647. Asur-malik.
 646. Asur-dur-usur.

(1) Les chiffres suivants ne sont qu'approximatifs.

643. S'agabbu.

644. Bel-kas'-sadūa.

643. Asur-malik.

En dehors de ces noms, nous en avons une assez grande quantité qui tombent dans les lacunes; ceux qui se placent avant Bêlochus sont fort peu nombreux, la plupart de ces noms non classés appartiennent au règne de Sardanapale VI; entre autres, nous voyons le nom de Belsoun, sous l'archontat duquel une éclipse fut attendue, sans être observée, à la fin de Sivan.

VI

Après la fixation des dates antérieures à Téglatphalasar, il nous reste encore à déterminer celles qui sont postérieures à l'avènement de ce roi. Si nous avons une indication assyrienne sur l'éclipse totale du 5 mars 702 (9299), qui a dû être visible à Ninive, au moins partiellement, nous aurions un point d'attache aussi incontestable que pour les époques plus anciennes; car elle tomba probablement sous l'éponymie de Kannounaï. En l'absence d'indications aussi directes, nous devons donc nous contenter d'autres données qui peuvent également nous fournir des résultats très-réels, d'autant plus que nous possédons pour cette période le canon de Ptolémée, dont la rigoureuse exactitude ne saurait être révoquée en doute.

Cette époque comprend justement les règnes de Sargon et de Sennachérib, pour lesquels les indications historiques ne nous manquent pas. Voici les dates de Ptolémée, qui sont adaptées à son comput, sans s'éloigner beaucoup de la vérité historique.

Commenc. du règne de Mérodachbaladan,	721 (9280),	le 20 février.
»	» de Sargon,	709 (9292), le 17 février.
»	» de l'anarchie,	704 (9297), le 15 février.
»	» de Bélibus,	702 (9299), le 15 février.

Débutons par les données fournies par Sennachérib. Ce roi nous dit, dans le cylindre de Bellino (1), qu'au commencement de sa royauté il a combattu le rebelle Mérodachbaladan, aidé des Elamites, et qu'il

(1) *Exp. Més.*, I, p. 298.

l'a vaincu à Kis (Larak?). Nous savons par le récit de Bérose, conservé dans la traduction arménienne d'Eusèbe, qu'en effet un personnage de ce nom avait, après la mort du roi précédent, tué un autre insurgé nommé Hagisès. Le roi assyrien nous raconte qu'il dut poursuivre le rebelle, qu'il entra à Babylone, mais que pour pacifier le pays il fut obligé de prendre de force 76 villes et 820 bourgades de la Chaldée. Il contraignit les tribus arabes à se rendre, et, après tous ces hauts faits, il fut conférer la royauté à Bélibus, un jeune Ninivite élevé dans son palais.

Or, Sennachérib monta sur le trône au mois d'août (13 Ab de Pakharbel); il entreprit la campagne de Chaldée bientôt après son avènement (*ina rēs sarrutiya* אן ראש שררתי, in capite (i. e. initio) regni mei). Du mois d'août jusqu'au mois de février ou quelques jours plus tard, il n'y a que six mois, plus l'inconnu; en tout cas, un temps insuffisant pour accomplir tous ses exploits. L'éponymie de Pakharbel expirant au mois d'octobre, il semble difficile de prendre l'éponymie suivante pour y placer l'installation de Bélibus; c'est donc dans l'archontat de Kannounaï qu'il faut fixer l'événement. Or, la date approchante du 15 février 702 (9299) tombant dans cette éponymie, il faut placer celle-ci d'automne 703 (9298) à automne 702 (9297), coïncidant avec l'année juive 3059.

Cette supposition semble seule s'accorder avec les dates de Sargon. Nous avons plusieurs données sur le règne de Sargon, fournissant à la fois les années de règne de ce monarque et les éponymies. Les dates (1) ne comprennent que l'époque entre Tisri et Sebat, et toutes établissent que la première année de Sargon tombe, pour les mois cités, dans l'éponymie de Naboutaris. Mais puisque le règne de Sargon a dû commencer avant Iyar, comme nous le verrons tout à l'heure, l'avènement de ce roi atteint encore l'archontat de Ninip-malik.

Sargon raconte dans ses Annales, que, dans la douzième année de son règne, il conquiert la Chaldée, vainquit Mèrodachbaladan, et

(1) La copie de ces dates m'a été communiquée par M. George Smith, jeune employé du Musée britannique, qui s'occupe activement de retrouver les fragments des tablettes brisées. Ces dates s'accordent entre elles, mais elles sont en désaccord avec une seule date, d'un document privé du Louvre qui identifie le 13 Marchesvan de Mannou-ki-Assour-lih à la 12^e année de Sargon. La position du mois dans l'année ne saurait enlever la contradiction, car par hasard il se trouve à Londres l'identification du 13 Marchesvan de Sa-Assour-doubbou avec la 15^e année du même roi. Il faut admettre une autre façon de compter les années, en les faisant coïncider avec les années éponymiques, suivant l'avènement, à moins de supposer l'oubli d'un trait dans le document du Louvre.

entra à Babylone à la grande joie des habitants; qu'ensuite il y arriva pour jouir des fêtes du mois de Sebat (février). Or, le canon de Ptolémée place le commencement du règne babylonien de Sargon en février 709 (9292). Le roi dit de plus, que dans sa treizième année, au mois d'Iyar, trois mois plus tard, il entreprit le complet anéantissement du roi chaldéen. Le commencement du règne se place donc entre février et mai de Ninip-malik; le commencement de la treizième année tombant entre les mois cités de 709, *l'avènement de Sargon a eu lieu au printemps de 721*, et l'année de Ninip-malik prend place entre l'automne de 722 (9279) et l'automne de 721 (9280), correspondant à l'année juive 3040.

Nous avons une confirmation expresse de cette date par une donnée astronomique. Salmanassar était mort dans l'année précédente, à laquelle il avait lui-même donné son nom. Le trait qui sépare dans la liste son nom de celui qui suit, montre qu'il ne vit pas la fin de son archontat, octobre 722 (9279). Il y eut donc un intervalle, peut-être un interrègne, durant au moins six mois, entre son décès et l'avènement de Sargon. Or, voici ce qu'il dit lui-même dans plusieurs de ses textes :

Sar naphar malki sa eli er Harrana şalula lasu itrusū

Rex omnium principum qui ante Harran, obscurationem in eum explicaverunt
va kī zab Anu u Dagan işturu zakuts'un.
 et cum sacrificio Oannis et Dagonis scripsere pacta sua.

שר נפחר מלכי שעלי חרן צללא לשו יחרצו וכי זבה
 ענו ודגן ישטרו זכחסין.

« Roi de tous les princes qui, en face de la ville de Harrân, expliquèrent en sa faveur l'obscurcissement et écrivirent leur adhésion, en présence des sacrifices offerts à Oannès et à Dagon. »

Le terme *şalul*, צלל, est le même que nous avons déjà rencontré dans l'inscription de Sardanapale III et qui nous a indiqué l'éclipse solaire du 2 juin 930.

Mais nous n'avons pour la détermination du phénomène aucune latitude, il faut qu'il ait eu lieu au printemps 721. Or nous nous trouvons ici en présence d'une coïncidence extrêmement remarquable, qui prouve bien la réalité de notre opinion.

C'est justement au printemps 721, le 19 mars, qu'eut lieu la fameuse éclipse lunaire, mentionnée par Ptolémée dans l'Almageste (IV, 5),

et qui avec deux autres phénomènes du même genre (1), servit à fixer l'ère de Nabonassar. Hipparque en avait parlé, et Ptolémée nous rapporte qu'elle fut observée à Babylone. Dans cette cité elle commença quatre heures et demie avant minuit, et son milieu eut lieu deux heures et demie avant minuit. L'astronome d'Alexandrie la place le 29 Thoth de la première année de Mardocempadus (ou Mérodachbaladan). Le père Pétau l'a calculée; elle dura, selon lui et conformément aux données babyloniennes, quatre heures six minutes, et sa grandeur fut de dix-huit doigts et trente minutes, c'est-à-dire, l'ombre terrestre excéda la grandeur apparente de l'astre de plus de la moitié.

Si l'on appliquait à ce phénomène le calendrier juif, on le fixerait le 15 Vëadar 3040.

En appliquant ce comput, on dirait que l'avènement de Sargon a eu lieu après le 15 second Adar de Ninip-malik, le 19 mars 721 av. J.-C. (9280).

Dans la même année, le premier soin de Sargon fut d'accomplir l'œuvre commencée par Salmanassar, et de prendre Samarie. Le royaume d'Israël succomba donc vers le milieu de 721 (9280). Puis la Bible (*Rois*, II, 18, 9, 10) nous donne les faits suivants :

Commencement du siège de Samarie : l'an 7 d'Osée, l'an 4 d'Ézéchias.

Commencement du règne d'Ézéchias : l'an 3 d'Osée.

Durée du siège : 3 ans, c'est-à-dire 3 ans moins quelques mois.

Fin du siège : l'an 9 d'Osée, l'an 6 d'Ézéchias.

Cela nous donne, à peu de mois près, en conciliant toutes les données, ce qui est assez difficile et ne s'obtient que par des équations indéterminées :

Commencement du règne d'Osée : 730 (9271), novembre.

Commencement du règne d'Ezéchias : 727 (9274), septembre.

» du siège de Samarie : 724 (9277), décembre.

Prise de Samarie : 721 (9280), juillet.

(1) Les deux autres éclipses tombent, l'une le 18-19 Thoth, 8-9 mars 720 (9281), à minuit, sa grandeur, selon le père Pétau, ne fut que de 3 1/3 doigts; l'autre le 15-16 Phamenoth de la même année, 1^{er} septembre, grande de 6 doigts. Celle de mar 720 fut assez petite pour ne pas frapper l'attention des princes qui élurent Sargon, d'autant plus que cette date de 720 que nous avons admise auparavant, ne cadre plus avec les faits qui concernent Mérodachbaladan et Bélibus. Dans nos *Sargonides*, nous avons abaissé la suite des éponymes d'une unité; mais nous croyons devoir abandonner ce comput; la concurrence de tant de circonstances nous y oblige, et nous aurons, je crois, un jour la certitude de l'exactitude de ce changement par des preuves décisives.

Ensuite, selon les *Rois* (II, 17, 1) Osée commença à régner l'an 12 d'Achaz; Achaz régna 16 ans (16 ans moins plusieurs mois), après avoir commencé l'an 17 de Pékah d'Israël (*ib.*, 16, 1).

Jotham, père d'Achaz, cessa donc de régner l'an 17 de Pékah; il était monté sur le trône l'an 2 de Pékah, et avait régné 16 ans, encore 16 ans moins quelques mois (*ib.*, 15, 32).

Jotham avait succédé à son père Ozias, qui lui-même avait régné 52 ans (*ib.*, 15, 2; *Chr.*, II, 26, 2). Pékah était monté sur le trône l'an 52 d'Ozias (*Rois*, II, 15, 27), qui était mort l'an 2 de Pékah; donc Ozias avait régné 52 ans, *plus* quelques mois.

Puisque Achaz n'a pu régner moins de *quinze* ans, et qu'il fut roi deux ans et quelques mois encore du temps d'Osée, le roi de Juda a dû gouverner au moins douze ans, *plus* quelques mois, avant Osée. Pour justifier l'expression : l'an *douze* d'Achaz, il faut supposer que les douze ans n'étaient pas dépassés de beaucoup.

Puis, du temps de Pékah et d'Achaz, Téglathphalasar fit son expédition en Palestine, qui eut lieu, d'après les tables d'éponymes, sous l'archontat de Bélédilel, préfet de Calach, l'an 733 (9268).

Nous aurons donc approximativement, à quelques mois près :

Avènement d'Ozias,	810 (9191), avril.
Avènement de Pékah,	759 (9242), mai.
Mort d'Ozias et règne de Jotham,	758 (9243), juillet.
Mort de Jotham et règne d'Achaz,	742 (9259), mars.
Expédition de Téglathphalasar,	733 (9268).
Mort de Pékah et règne d'Osée,	730 (9281), novembre.

Pékah, roi d'Israël, a donc régné entre 29 et 30 ans.

Mais le livre des *Rois* dit qu'il régna dans Samarie vingt ans (*l. c.*, 15, 27).

Plusieurs chronologistes se sont donc crus autorisés à retrancher dix ans des règnes, ce qui conduisit à des absurdités, sans compter qu'il faudrait changer plusieurs chiffres des textes, qui néanmoins sont en concordance complète. D'autres, plus près de la vérité, ont voulu lire *vingt-neuf* ou *trente* ans au lieu de *vingt*.

Tout cela est erroné : Pékah est monté sur le trône en 759; il fut assassiné régnant en 730, et il n'a gouverné que *vingt* ans.

Les inscriptions cunéiformes nous donnent le mot de l'énigme.

VII

Depuis fort longtemps, on connaît un passage d'un texte de Téglathphalasar, vérifié par deux exemplaires, que, dans sa huitième année, il reçut les tributs de Ménachem de Samarie.

Or, le Ménachem connu de la Bible, celui qui eut affaire à Phul, roi d'Assyrie, régna de 771 à 760.

Hincks et moi, nous avons donc reculé l'avènement de Téglathphalasar jusqu'en 761.

Cela n'est plus admissible, depuis que nous savons que ce roi monta sur le trône en Iyar de Naboubéoussour, en mai 744 (9257).

M. Rawlinson prétendit que Téglathphalasar s'était trompé et qu'il avait écrit Ménachem au lieu de Pékah. Cela est encore moins croyable, d'autant plus qu'on peut retrouver maintenant ce nom de Pékah dans les textes. Mais malgré l'étonnement que devait produire la hardiesse du savant général, il y avait au fond une idée juste : le Ménachem des textes ne peut être le Ménachem du livre des *Rois*.

Retenons maintenant les faits.

Pékah monta sur le trône en 759. Il y est encore en 742, lors de la mort de Jotham.

Mais il ne tient plus le sceptre en 737, et nous le rencontrons en 733, jusqu'à sa mort.

Il y a donc eu un intervalle de neuf à dix ans, depuis 742 à 733, où Ménachem a régné à Samarie. Ce personnage, peut-être fils de Pékahia, fils de Ménachem I, s'appelant également Ménachem, vengea la mort de son père Pékahia, assassiné par Pékah. Soutenu par Achaz de Juda et le roi d'Assyrie, il envoya des tributs à ce dernier. Mais son adversaire revint au pouvoir, et c'est alors que Téglathphalasar envahit la Palestine, aidé du roi de Juda, et appelé par lui (*Rois*, II, 16, 7). Les inscriptions mentionnent Achaz sous la forme de Joachaz (*Iauhaz*), comme tributaire de Téglathphalasar.

Nous voyons donc que toutes les fois que les données assyriennes se complètent, elles sont en parfaite concordance avec la Bible.

Les *vingt* ans de Pékah, fils de Rémalia, roi d'Israël, se classent donc ainsi :

Ménachem I,	771—760.
Pékahia, fils de Ménachem,	760—759.
Pékah,	759—742.

Ménachem II,	742—733.
Pékah, pour la seconde fois,	733—730.

Mais, dira-t-on, pourquoi cet interrègne n'a-t-il laissé dans le texte actuel aucune trace ?

Nous répondrons qu'il s'en rencontre une dans le texte, évidemment mutilé, de la fin du quinzième chapitre du second livre des *Rois*.

Personne n'a tenu suffisamment compte des versets 30 et 31 qui, dans leur forme actuelle, se traduisent ainsi :

30. « Et Osée, fils d'Ela, conspira contre Pékah, fils de Rémalia, « et le frappa, et le tua, et régna à sa place ; dans l'année vingt de « Jotham, fils d'Ozias..... »

31. « Et le reste de l'histoire de Pékah, et tout ce qu'il a fait, « voyez, c'est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. »

Dans la forme actuelle, ce texte constitue un contre-sens ; d'abord Jotham n'a régné que *seize* ans ; puis, au chap. 17, v. 1, on place le meurtre de Pékah l'an 12 d'Achaz. Il est donc contredit par deux passages du même texte.

Évidemment, il manque quelque chose ; et ce qu'il y a est le résultat d'une légère erreur de lecture. Le chiffre *vingt* s'écrit par un כ ou en substituant ce chiffre au nom de nombre עשרים, que porte le texte actuel, on a :

בשנת כ ליוחם בן עזיה
בשנת כלי יוחם בן עזיה

« Dans l'année de la mort de Jotham, fils d'Ozias (1)..... »

Et ici suivait le récit concernant Ménachem II.

Or, la mort de Jotham tombe en 742, et la révolte de Ménachem suivait quelques mois plus tard.

Ces mots se sont déplacés ; ils précédaient originellement le verset 30, et, introduits après « à sa place, » תחזיו, ils ne donnaient plus de sens, d'où l'erreur du copiste. Il y avait probablement un texte comme le suivant :

Dans (1) l'année de la mort de Jotham, fils d'Ozias [Ménachem, fils de Pékahia, se révolta contre Pékah, et régna neuf ans à Samarie..... Et dans la dixième année, Pékah conspira contre

(1) Ou bien שנת כל ליוחם. Quoique le mot כלי ne se trouve plus à côté de כלה, כלות, תכלית, qui ont ce sens de fin, il est formé régulièrement comme כרי, פרי, חלי, דמי, בלי, et tant d'autres.

Ménachem, fils de Pékahia, et le frappa et le tua, et régna à sa place.] Et Osée, fils d'Ela, conspira contre Pékah, fils de Rémalia, et le frappa et le tua, et régna à sa place. »

La répétition d'une même phrase de ce genre a pu être la cause de la suppression du passage relatif à Ménachem II.

VIII

Il nous reste maintenant à remonter à Achab. Nous avons exposé plus haut (1), que la mention du roi d'Israël, dans l'éponymie de Dayanassour (900), ne peut s'appliquer qu'à un fait qui précéda de très-près la fin de son règne. C'est la sixième année de Salmanassar, et Jéhu, qui est postérieur à la mort d'Achab de 13 ans moins quelque chose, apparaît déjà dans la dix-huitième du roi de Ninive.

Il résulte des textes de Salmanassar que l'avènement de ce roi précéda de très-près le mois d'Iyar (mai). Les années de règne courent donc de printemps à printemps. Jéhu apparaissant déjà à la fin de la dix-huitième année, il a dû monter sur le trône fin d'hiver 887. Mais douze ans et demie est la moindre des distances possibles entre Achab et Jéhu. La mort d'Achab à Ramoth-Giléad a donc dû suivre presque immédiatement sa défaite à Karkar. Même avant la découverte des textes nouveaux, nous avons déjà, le livre des *Rois* en main, prouvé que la défaite des 10,000 Israélites coïncidait avec la fin d'Achab, et les documents nouveaux rapprochent encore ces deux événements.

Achab est donc mort en 900 (octobre-novembre) au plus tard, et Jéhu est monté sur le trône au printemps 887.

Cette date est obtenue grâce à la mention de l'éclipse solaire du 13 juin 809.

Nous avons vu, par suite des déductions fournies par l'éclipse de lune du 5 mars 721, qu'Ozias était monté sur le trône au milieu de 810 (9191) (2). Mais entre Achab et Ozias se placent :

5 ans de Josaphat,	5 ans.
Règne de Joram,	7 ans, plus une fraction.
	12

(1) Voir aussi *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 141.

(2) M. de Saulcy, dans son travail sur la chronologie juive, est arrivé à la même date, et il a réussi à fixer tous les événements à des époques, sinon complètement exactes, au moins très-rapprochées de la vérité. Il importe d'ajouter que M. de Saulcy a fixé lui-même les limites d'erreurs que son calcul lui semblait pouvoir comporter.

<i>Report.</i>	12	
Règne d'Ochozias,	1 an, moins une fraction.	
» d'Athalie,	6 ans, plus une fraction.	
» de Joas,	40 ans, id.	
» d'Amasias,	29 ans, id.	
TOTAL,	<u>89 ans,</u>	plus quelque chose.

En additionnant ces 89 ans et une fraction à 810, nous obtenons également la fin de 900 (9101).

La mort de Salomon tombe donc en 978 (9023), au plus haut.

IX

Récapitulons maintenant les dates principales :

- 9071. 930. Avènement de Sardanapale III (2 juin).
- 9096. 905. Avènement de Salmanassar III.
- 9101. 900 (en été). Défaite de Benhadad et d'Achab.
- 9101. 900 (octobre-novembre). Mort d'Achab.
- 9127. 874. Jubilé de Salmanassar.
- 9132. 870. Règne de Samas-Bin.
- 9144. 857. Règne de Bélochus et de Sémiramis.
- 9173. 828. Règne de Salmanassar IV.
- 9183. 818. Règne d'Assourédilel.
- 9191. 810. Avènement d'Ozias de Juda.
- 9192. 809. 13 juin, éclipse de soleil.
- 9201. 800. Règne d'Assourlikhis, le fainéant.
- 9209. 792. Première prise de Ninive. Interruption des éponymes pendant 47 ans.
- 9242. 759. Premier règne de Pékah.
- 9243. 758. Règne de Jotham.
- 9257. 744. 13 Iyar (mai), avènement de Téglathphalasar.
- 9259. 742. Règne d'Achaz et de Ménachem II.
- 9264. 737. Tribut de Ménachem II.
- 9268. 733. Campagne des Assyriens contre Pékah.
- 9271. 730. Avènement d'Osée.
- 9274. 727. Avènement de Salmanassar V et d'Ézéchias (automne).
- 9277. 724. Commencement du siège de Samarie.
- 9279. 722. Mort de Salmanassar V.

9280. 721. Règne de Sargon (fin d'hiver). Prise de Samarie (été).
 9288. 713. Maladie d'Ézéchias dans sa 14^e année.
 9297. 704. 12 Ab (août). Règne de Sennachérib.
 9301. 700. Expédition de Judée (14 ans après la maladie du roi).
 9303. 698. Règne de Manassé.
 9321. 680. Règne d'Assarhaddon.
 9334. 667. Règne de Sardanapale et de son frère Samoul-samoukin
 (Saosduchin de Ptolémée).
 9358. 643. Règne d'Amon de Juda.
 9360. 641. Règne de Josias.
 9391. 610. Règne de Joachim.
 9395. 606. Destruction de Ninive.
 9402. 599. Règne de Joachin et de Sédécias.
 9413. 588. 9 Ab (août). Destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor.

Paris, 11 septembre 1867.



g

Inv. 18936

L'administration et les bureaux d'abonnement de la **REVUE ARCHEOLOGIQUE** sont à la *Librairie académique DIDIER et Co*, quai des Augustins, 35.

MODE ET CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue archéologique* paraît le 1^{er} de chaque mois, à partir de janvier 1860, par cahiers de 64 à 80 pages grand in-8°, qui formeront à la fin de chaque année deux volumes ornés de 24 planches gravées sur acier et de gravures sur bois intercalées dans le texte. La liste des souscripteurs sera publiée, et indépendamment de la table alphabétique des matières du semestre, une table alphabétique, destinée à faciliter les recherches, terminera chaque année.

PRIX :

Pour Paris	Un an.....	25 fr.	Pour les départements	Un an....	27 fr.
	Six mois.....	14 fr.		Six mois..	15 fr.

Pour l'étranger, le port en sus.

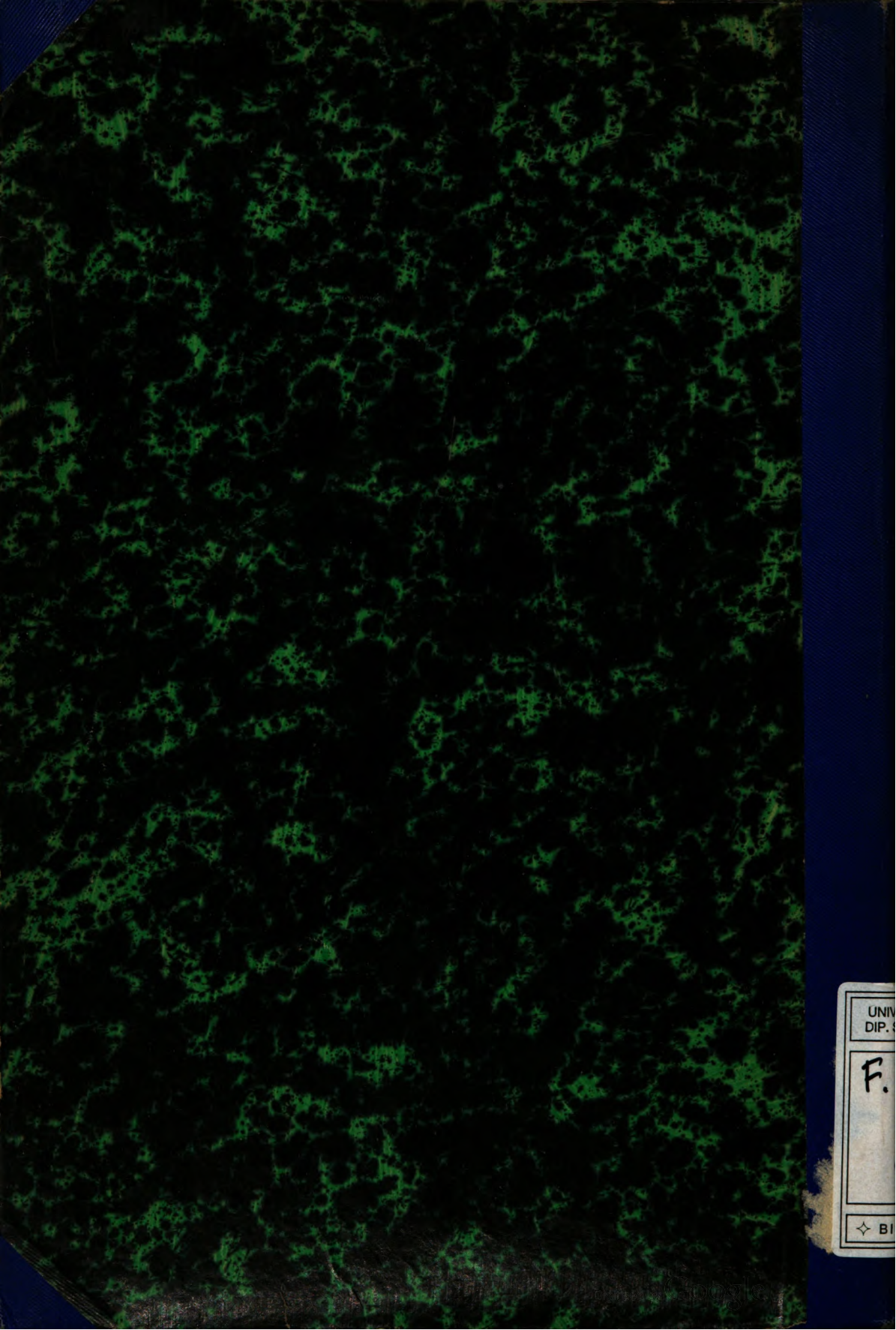
ON S'ABONNE ÉGALEMENT DANS LES DÉPARTEMENTS :

AGEN.....	BERTRAND; CHAIROU et Co.	MEAUX.....	LEBLONDEL.
AIX.....	MAKAIRE; REMONDET.	METZ.....	ROUSSEAU.
ALGER.....	BASTIDE; TISSIER.	MONTPELLIER..	VIRENQUE; SÉGOU.
AMIENS.....	A. CARON; PRÉVOST-ALLO.	MOULINS.....	Mal PLACE.
ANGERS.....	BARASSÉ; COSNIER et LACHÈRE.	NANTES.....	GUÉRAUD; FOREST; PETITPAP.
ARRAS.....	TOPINO.	NEVERS.....	MICHOT; MOREL.
AUTUN.....	RENAULT.	NICE.....	VISCONTI.
AVIGNON.....	CLÉMENT SAINT-JUST.	NIMES.....	PÉTYROT-TINEL; GIRAUD.
BEAUVAIS.....	V. PINEAU.	ORLÉANS.....	BLANCHARD.
BESANÇON.....	Mme BAUDIN.	PAU.....	LAFON.
BLOIS.....	ROUSSEAU; MARCHAND.	PERIGUEUX.....	BOUNET; LENTEIGNE.
BORDEAUX.....	CHAUMAS; FÉRET.	PERPIGNAN.....	ALZINE.
BOULOGNE.....	Mme DELIGNY.	POITIERS.....	LÉTANG; BONAMY.
BOURGES.....	VERMEIL.	QUIMPER.....	JACOB.
CAEN.....	BOUGHARD; LEGOST-CLÉRISSÉ.	REIMS.....	BRISSART-BINET.
CHALON.....	MULCHY.	RENNES.....	DENIEL; VERDIER.
CHAMBERY.....	FERRIN.	ROCHFORD.....	GIRAUD.
DIEPPE.....	MARAIS.	ROUEN.....	LEBRUMENT; HERPIN.
DIJON.....	LAMARCHE; HENERY.	SAINTE-QUENTIN.	DOLOY.
DOUAI.....	MADOUX.	SAINTE-OMER.....	TUMEREL-BERTRAM.
DUNKERQUE.....	MAILLARD.	SAINTE-BRIEUC.....	GUYON frères.
GRAY.....	CAUSSADE.	SOISSONS.....	CERVAUX.
GRENOBLE.....	MAISONVILLE et JOURDAN; MERLE.	STRASBOURG.....	TRAUTTEL et WURTZ; PITON;
LE HAVRE.....	Mme BUIS; COCHARD.		SALOMON.
LA ROCHELLE.....	GOUT.	TOULON.....	MONGE.
LILLE.....	BÉGIN; QUARRÉ.	TOULOUSE.....	ARMAING; GIMET; PRIVAT.
LIMOGES.....	MARMIGNON; DUCOURTIEUX.	TOURS.....	DELPEU; GUILLAND-VERGER.
LYON.....	BRUN; BOHAIRE.	TROYES.....	DUFOUR; DUFREY-ROBERT.
MARSEILLE.....	CAMOIN frères; Mme DUTERTRE;	VALENCE.....	COMBIER.
	ALBESSARD et BÉRARD.	VALENCIENNES..	LEMAITRE; GIARD.

A L'ÉTRANGER :

ALLEMAGNE.		ITALIE.	
FRANCFORT.....	BAER, JUGEL.	ROME.....	MERLE.
BERLIN.....	SCHNEIDER et Co.	FLORENCE.....	REGORDI; DUCCI; VIGUSSEUX.
LEIPZIG.....	BROCKHAUS; DURR; MISAISCH.	MILAN.....	DUMOLARD frères.
ZÜRICH.....	GEROLD fils.	NAPLES.....	MARGHERI; PEDONE LAURELL.
HEIDELBERG.....	GROOS.	TURIN.....	BOCCA; MARIETTI; GIANINI.
ANGLETERRE.		GENÈS.....	BRUF.
LONDRES.....	BARTHES et Co; DULAU; JEFFS;	VENISE.....	ALLA FENICE.
	WILLIAMS et NORGATE; CURT.	PORTUGAL.	
OXFORD.....	PARKER.	LISBONNE.....	SILVA.
EDIMBOURG.....	MACKENZIE.	PORTO.....	MORÉ.
BELGIQUE.		RUSSIE.	
BRUXELLES.....	DECO; MUQUARDT; BROUWET.	ST-PETERSBOURG....	J. ISSAKOFF; DUFOUR; CLUELL;
GAND.....	HOTE.	MOSCOU.....	GAUTIER; KROSE.
LIEGE.....	DESORR; GNUMÉ.	ODESSA.....	CAMOIN.
LOUVAIN.....	FONTEYN.	RIGA.....	KYMEL.
DANEMARK.		VARSOVIE.....	SERNNEWALD; NATANSON.
COPENHAGUE.....	GVLDENDALL.	SUÈDE.	
ÉGYPTE.		STOCKHOLM.....	FRITTE; BONNIER.
ALEXANDRIE.....	SCHUTZ.	SUISSE.	
GRÈCE.		GENÈVE.....	DESROGIS; CHERBULIEZ.
ATHENES.....	WILBERG.	BALE.....	GEORG.
ESPAGNE.		BERNE.....	DALP.
MADRID.....	BAILLY-BAILLIÈRE; DURAN.	NEUCHÂTEL.....	GERSTER.
ÉTATS-UNIS.		LAUSANNE.....	DELAFONTAINE; MARTINIER.
NEW-YORK.....	H. BAILLIÈRE; CHRISTIAN.	TURQUIE.	
NOUVELLE-ORLÉANS.	HÉBERT.	CONSTANTINOPLE....	KOMLER.
HOLLANDE.			
AMSTERDAM.....	VAN BAKENES; CAARELSEN.		
LA HAYE.....	DOORMAN; BELINFANTE.		
LEYDE.....	BRILL.		
ROTTERDAM.....	KRAMERS.		





UNIV
DIP.

F.

◆ BI